

MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE LAC-AUX-SABLES

ORDRE DU JOUR SESSION RÉGULIÈRE DU 12 JANVIER 2009

Ouverture de l'assemblée

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption des procès-verbaux
3. Correspondance

Période de question- Parole de l'assemblée

4. Rapport des Comités

4.1 Inspecteur responsable du règlement sur les chiens- Rapport de décembre 2008

4.2 Inspecteur en bâtiment et en environnement

4.2.1 Rapport d'inspection Lac Brûlé

4.2.2 Rapport d'émission de permis 2008

4.3 Comité consultatif d'urbanisme

4.3.1 Demande de dérogation mineure

4.3.2 Nomination au comité consultatif d'urbanisme

5. Trésorerie

6. Adoption des comptes fournisseurs

7. Engagement de crédits –Janvier 2009

Achat de bacs à déchets

Travaux : chalet et à la caserne

8. Adoption du règlement 2009- fixant les tarifs des différentes taxes de services pour l'année 2009

9. Fixation de la taxe foncière

10. Fixation du taux d'intérêt et de la pénalité

11. Association des directeurs municipaux du Québec Adhésion 2009

12. Union des municipalités du Québec Adhésion 2009

13. COMBEQ 2009 –Adhésion 2009

14. Association Québécoise d'Urbanisme Adhésion 2009

15. Ministère des Transports Entente révisée – gestion des ponts

16. Poste de concierge

17. Demande d'autorisation à la CPTAQ Jean Léveillé

18. Demande de remboursement déneigement chemin du lac Simon

19. Demande de vente d'une bande de terrain – Camping du Lac-aux-Sables

20. Lettre de Construck Art Bois Rond – Achat de terrain

21. Nomination d'un conciliateur –arbitre suppléant

22. Décompte progressif no1 et acceptation des travaux provisoires –rue principale

23. Octroi du contrat –Fermeture du site de dépôt en tranchée

24. Octroi du contrat – Réaménagement d'un garage en bureaux municipaux

25. Renouvellement contrat d'entretien PG Govern

26. Avis de motion pour nommer les chemins dans le secteur nord du lac Brûlé

27. Association des chefs en sécurité incendie du Québec –Adhésion 2009

28. Société d'habitation du Québec –Rapport d'approbation Budget 2009

29. Demande de services d'aqueduc et d'égout

30. Demande de M. Sylvain Gagnon –Usage agricole dans la zone du Lac Missionnaire
31. Programme de soutien aux installations sportives et récréatives
32. Varia

Province de Québec

*Municipalité de la Paroisse
de Lac-aux-Sables*

Séance ordinaire de ce conseil tenue à Lac-aux-Sables à l'heure ordinaire des séances ce douzième jour de janvier deux mil neuf (12 janvier 2009) à la salle municipale de Lac-aux-Sables, 820, rue Saint-Alphonse.

À laquelle sont présents les membres du conseil :

Marius St-Amant, maire
Suzanne Béland, conseillère
Réal Marcotte, conseiller
Jacques Champagne, conseiller
Marielle Denis, conseillère
Yvon Bourassa, conseiller

Jean-Pierre Delisle, conseiller est absent

FORMANT QUORUM

Ouverture de l'assemblée

La session est ouverte à dix-neuf heures trente (19 h 30), sous la présidence de monsieur Marius St-Amant, maire, Monsieur Michel Désaulniers, Directeur général & Secrétaire-trésorier, agit à titre de secrétaire de l'assemblée.

1. Adoption de l'ordre du jour

2009-01-001 Il est proposé par Suzanne Béland, appuyé par Yvon Bourassa et résolu à l'unanimité des conseillers (5), que le conseil adopte l'ordre du jour de la session du 12 janvier 2009 en laissant le point **VARIA** ouvert.

ADOPTÉE

2. Adoption des procès-verbaux

CONSIDÉRANT que les procès-verbaux de la séance ordinaire du *1er décembre 2008* et de la séance extraordinaire du *16 décembre 2008* ont été remis aux élus au moins quarante-huit (48) heures avant la présente session ;

CONSIDÉRANT que les membres du conseil reconnaissent les avoir reçus et lus ;

2009-01-002 **EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Yvon Bourassa, appuyé par Marielle Denis et résolu à l'unanimité des conseillers (6), que les procès-verbaux de la séance ordinaire du *1er décembre 2008* et de la séance extraordinaire du *16 décembre 2008* soient et sont adoptés, tel que rédigés.

ADOPTÉE

3. Correspondance

CONSIDÉRANT le bordereau de correspondance numéro 12-01-2009 préparé par Monsieur Michel Désaulniers, Directeur général & Secrétaire-trésorier faisant état de la correspondance du mois ;

2009-01-003 **EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Marielle Denis, appuyé par Suzanne Béland et résolu à l'unanimité des conseillers (5), que le conseil municipal accepte le dépôt du Bordereau de correspondance numéro 12-01-2009.

ADOPTÉE

Période de question – Parole à l'assemblée

Début : 8 h 43

Fin : 8 h 45

4. Rapport des comités

4.1 Dépôt de l'inspecteur responsable du règlement sur les chiens – Rapport mensuel

4.2 Inspecteur en bâtiment et en environnement

4.2.1 Dépôt du rapport d'inspection du Lac Brûlé

4.2.2 Dépôt du rapport d'activité année 2008

4.3 Rapport du comité consultatif d'urbanisme

4.3.1 Demande de dérogation mineure

Les membres du conseil prennent connaissance de la demande de dérogation mineure 2008-0342 soumise par Sylvain Plante et Isabelle Perron concernant le 400, rue Lavallée afin d'abaisser la marge de recul arrière à 4,5 m au lieu de 7 m pour le bâtiment principal, relativement à l'article 46 du règlement de zonage 90-199.

Après avoir pris connaissance de l'avis donné par le comité consultatif d'urbanisme, informant le conseil que la demande devrait être acceptée ;

La parole est donnée à toute personne désirant se faire entendre.

2009-01-004 Il est proposé par Réal Marcotte appuyé par Marielle Denis et résolu à l'unanimité des conseillers (5) que le conseil de la municipalité de la paroisse de Lac-aux-Sables accepte la demande de dérogation mineure numéro 2008-0342, présenté par Sylvain Plante et Isabelle Perron et concernant le 400 rue Lavallée

ADOPTÉE

4.3.2 Nomination au comité consultatif d'urbanisme – Renouvellement de mandat

CONSIDÉRANT que les mandats des sièges #1, #3 et #5 viennent à échéance le 31 décembre 2008

CONSIDÉRANT que monsieur Jacques Champagne au siège #1 en tant que représentant du Conseil Municipal a manifesté son désir de renouveler son mandat,

CONSIDÉRANT que monsieur Daniel Bédard au siège #3 a manifesté son désir de renouveler son mandat mais que son statut d'employé ne lui permet plus de siéger en tant que citoyen,

CONSIDÉRANT que Monsieur Jean-Guy Vermette au siège #5 laisse son siège,

CONSIDÉRANT que Mme Cathy Fraser, Mme Jeanne Soulard et Mme Valérie Guindon Bronsard ont déposé leur candidature,

2009-01-005 EN CONSÉQUENCE il est proposé par Marielle Denis, appuyé par Yvon Bourassa et résolu à l'unanimité des conseillers (5), que le conseil de la Municipalité de Lac-aux-Sables nomme Monsieur Jacques Champagne représentant au siège #1 pour un mandat se terminant à la date des prochaines élections municipales de 2009.

Madame Jeanne Soulard au siège #3 pour un mandat de deux (2) ans se terminant le 31 décembre 2010 et ;

Madame Cathy Fraser au siège #5 pour un mandat de deux se terminant le 31 décembre 2010.

ADOPTÉE

5. Trésorerie

6. Adoption des comptes fournisseurs

2009-01-006 Il est proposé par Yvon Bourassa, appuyé par Réal Marcotte et résolu à l'unanimité des conseillers (5), que les comptes présentés dans la liste suggérée des paiements automatiques au 31 décembre 2008 au montant de 34 207.08 \$ soient approuvés et payés.

Je soussigné, certifie par la présente qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses décrétées dans la liste des comptes au 31 décembre 2008.

Michel Désaulniers,
Directeur général & Secrétaire-trésorier

ADOPTÉE

7. Engagement de crédits – Janvier 2009

2009-01-007 Il est proposé par Marielle Denis, appuyé par Suzanne Béland et résolu à l'unanimité des conseillers (5), que les engagements de crédits suivants soient adoptés :

Achat de bacs déchets	\$5,000
Travaux : Caserne	\$2,000

ADOPTÉE

8. Adoption du règlement 2009-484 fixant les tarifs des différentes taxes de services pour l'année 2009

2009-01-008 Il est proposé par Yvon Bourassa, appuyé par Marielle Denis et résolu à l'unanimité des conseillers (5), que le conseil de la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables adopte le règlement 2009-484 fixant les tarifs des différentes taxes de services pour l'année 2009.

ADOPTÉE

9. Fixation de la taxe foncière

2009-01-009 Il est proposé par Réal Marcotte, appuyé par Marielle Denis et résolu à l'unanimité des conseillers (5), que le conseil de la municipalité de la paroisse de Lac-aux-Sables fixe le taux de la taxe foncière générale pour l'exercice 2009 à 0,5555 \$ par 100 \$ d'évaluation et la taxe foncière – Immobilisations à 0,1236 \$ par 100 \$ d'évaluation.

ADOPTÉE

10. Fixation du taux d'intérêts et de la pénalité

2009-01-010 Il est proposé par Yvon Bourassa, appuyé par Réal Marcotte et résolu à l'unanimité des conseillers (5), que le conseil de la municipalité de la paroisse de Lac-aux-Sables fixe le taux d'intérêts à 10 % et de la pénalité pour les retards à 5 % pour l'exercice 2009.

ADOPTÉE

11. Association des Directeurs municipaux du Québec – Adhésion 2009

2009-01-011 Il est proposé par Marielle Denis, appuyé par Jacques Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers (5), que le conseil de la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables autorise l'adhésion du directeur général et secrétaire-trésorier à l'Association des Directeurs municipaux du Québec (ADMQ) pour l'année 2009. La municipalité assumera les frais d'adhésion au montant de 496,98 \$.

ADOPTÉE

12. Union des municipalités du Québec – Adhésion 2009

2009-01-012 Il est proposé par Jacques Champagne, appuyé par Yvon Bourassa et résolu à l'unanimité des conseillers (5), que le conseil de la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables adhère à l'Union des municipalités du Québec pour l'année 2009 pour un montant de 680.18 \$.

ADOPTÉE

13. COMBEO – Adhésion 2009

2009-01-013 Il est proposé par Réal Marcotte, appuyé par Jacques Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers (5), que le conseil de la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables autorise l'inscription de l'inspecteur en bâtiment et en environnement à la Corporation des officiers municipaux en bâtiment et en environnement du Québec (COMBEQ) pour l'année 2009. La municipalité assumera les frais d'adhésion au montant de 253,97 \$.

ADOPTÉE

14. Association québécoise d'urbanisme – Adhésion 2009

2009-01-014 Il est proposé par Jacques Champagne, appuyé par Marielle Denis et résolu à l'unanimité des conseillers (5), que le conseil de la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables adhère à l'Association québécoise d'urbanisme pour l'année 2009 pour un montant de 417,64 \$.

ADOPTÉE

15. Ministère des Transports Entente révisée – gestion des ponts

2009-01-015 Il est proposé par Marielle Denis, appuyé par Yvon Bourassa et résolu à l'unanimité des conseillers (5), que le conseil de la municipalité de Lac-aux-Sables accepte l'entente révisée numéro 15-0306 visant à établir les responsabilités concernant la gestion des ponts situés sur le réseau routier municipal.

Que M. le maire, Marius St-Amant et le directeur général & secrétaire trésorier soit autorisé à signer l'entente.

ADOPTÉE

16. Poste de concierge

Considérant que la municipalité désire pourvoir à un poste de concierge

Considérant les dispositions de la convention collective des employés de la municipalité pour la création d'un nouveau poste

2009-01-016 **EN CONSÉQUENCE** Il est proposé par Réal Marcotte appuyé par Marielle Denis et résolu à l'unanimité des conseillers (5), que le conseil de la municipalité nomme M. Daniel Bédard titulaire du poste de concierge à partir du 28 décembre dernier.

ADOPTÉE

17. Appui à la demande à la CPTAQ - Jean Léveillé

ATTENDU QUE les lots visés par la présente demande ont déjà été l'objet d'une décision de la part de la Commission au dossier 35010-315859 ;

ATTENDU QUE la superficie visée à la présente demande est comparable à la superficie de la décision ci-dessus nommée ;

ATTENDU QUE le lot visé par la présente demande n'est pas cultivé et n'est constitué de d'arbres de différentes espèces autres que des érables (friches) ;

ATTENDU QUE la situation géographique se porte bien à l'utilisation que souhaite en faire le propriétaire ;

ATTENDU QUE l'autorisation ici demandée n'aura aucun impact négatif sur les activités agricoles existantes ou futures du lot visé par la demande ou des lots voisins compte tenu que ces derniers sont déjà utilisés à des fins de gravière-sablière,

ATTENDU QUE la proximité des résidences voisines ne représente pas un obstacle et que la demande n'augmentera pas cette difficulté ;

ATTENDU QUE la distance qui sépare les bâtiments agricoles les plus près du terrain visé par la demande, il n'y aura aucun impact négatif sur l'homogénéité de l'exploitation agricole du territoire ;

ATTENDU QUE la présente demande n'aura aucun impact négatif sur la préservation pour l'agriculture des ressources eau et sol sur le territoire de la municipalité et dans la région ;

ATTENDU QUE la présente demande ne diminuera pas de façon significative la constitution de propriétés foncières dont la superficie est suffisante pour y pratiquer l'agriculture ;

ATTENDU QUE la présente demande est conforme à la réglementation municipale actuellement en vigueur ;

2009-01-017 EN CONSÉQUENCE il est proposé par Yvon Bourassa, appuyé par Suzanne Béland et résolu à l'unanimité que ce conseil approuve et appuie la demande d'autorisation déposée par M. Jean Léveillé auprès de la CPTAQ.

ADOPTÉE

18. Demande de remboursement déneigement chemin du lac Simon

Considérant la demande de Construck Art Bois Rond pour du déneigement pour le chemin du Lac Huron pour la saison 2007-2008

CONSIDÉRANT la Politique applicable à l'octroi d'une aide financière pour le déneigement des chemins privés – Article 70 *Loi sur les Compétences municipales* adoptée par le conseil municipale le 4 décembre 2006 ;

2009-01-018 Il est proposé par Réal Marcotte appuyé par Jacques Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers (5) que la présente demande soit refusée car non conforme à la politique de déneigement

ADOPTÉE

19. Demande de vente d'une bande de terrain – Camping du Lac-aux-Sables

Considérant l'article 739 de la loi sur les compétences municipales qui permet à une municipalité d'aliéner à titre gratuit l'assiette d'un chemin aboli.

Considérant que la municipalité a acquis la bande de terrain de M. Charles-Edouard Cloutier et de Monsieur Marcel Cloutier le 13 juillet 1990 pour la somme de \$1

Considérant que ce chemin n'est plus utilisé par la municipalité depuis plusieurs années

2009-01-019 Il est proposé par Yvon Bourassa, appuyé par Réal Marcotte et résolu à l'unanimité des conseillers (5) que la Municipalité de Lac-aux-Sables accepte de céder pour 1\$ la bande de terrain qui servait anciennement d'entrée au camping.

Que les frais inhérents à cette transaction soient assumés par le demandeur.

Que M. le maire, Marius St-Amant et le directeur général et secrétaire trésorier M. Michel Désaulniers soient autorisés à signer les documents relatifs à cette transaction.

ADOPTÉE

20. Lettre de Construct Art Bois Rond – Achat de terrain

Considérant la résolution 2007-01-12 ET 2007-02-042 relative la location-achat d'une partie de terrain dans le parc industriel local

Considérant l'entente intervenue entre la Municipalité de Lac-aux-Sables et Construct Art le 20 février 2007

Considérant l'article 7 de cette entente –option d'achat

Considérant que Construct Art veut se prévaloir de son option d'achat

2009-01-020

Il est proposé par Réal Marcotte appuyé par Jacques Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers (5) que la municipalité de Lac-aux-Sables accepte la demande de Construct Art et autorise le maire et le directeur général à signer pour et au nom de la municipalité de la paroisse de Lac-aux-Sables l'acte de vente.

ADOPTÉE

21. Nomination d'un conciliateur – Arbitre suppléant

Considérant les articles 35 et 36 de la Loi sur les compétences municipales;

Considérant que la municipalité a nommé monsieur Nicolas Hamelin à titre d'arbitre de mécontentes relatives aux fossés et clôtures mitoyens, découvert et fossé de drainage, avec tous les pouvoirs prévus aux articles 35 et suivants de la *Loi sur les compétences municipales* et étendu la compétence de la personne désignée à l'ensemble des propriétaires du territoire de la municipalité;

Considérant qu'il est judicieux de nommer un arbitre suppléant dans les cas où l'arbitre nommé serait dans l'incapacité de traiter un dossier pour des raisons de conflits d'intérêts personnels;

2009-01-021

Qu'il est résolu par Marielle Denis appuyer de Yvon Bourassa et résolu à l'unanimité des conseillers (5) de nommer Madame Katy Bacon, inspectrice en bâtiment et en environnement à titre de à titre d'arbitre suppléant de mécontentes relatives aux fossés et clôtures mitoyens, découvert et fossé de drainage, avec tous les pouvoirs prévus aux articles 35 et suivants de la *Loi sur les compétences municipales* et d'étendre la compétence de la personne désignée suppléante à l'ensemble des propriétaires du territoire de la municipalité pour traiter les dossiers sur lesquels Monsieur Hamelin est dans l'incapacité de le faire.

ADOPTÉE

22. Décompte progressif no1 et acceptation des travaux provisoires –rue principale

Considérant le décompte progressif #1, la directive de changement #1 et #2 et le certificat d'acceptation provisoire des travaux préparé par la firme Ims, notre chargé de projet

2009-01-022 Il est proposé par Marielle Denis appuyé par Suzanne Béland et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser le paiement de la somme de 102 884.43 taxes incluses à la compagnie André Bouvet Ltée.

ADOPTÉE

23. Octroi du contrat –Fermeture du site de dépôt en tranchée

2009-01-023 Il est proposé par Yvon Bourassa appuyé par Suzanne Béland et résolu à l'unanimité des conseillers d'accorder à la firme Mesar le mandat de préparer à la fermeture du site de dépôt en tranchée de déchets solides de la Municipalité de la paroisse de Lac-aux-Sables pour la somme de 5 500 taxes en sus

ADOPTÉE

24. Octroi du contrat – Réaménagement d'un garage en bureaux municipaux

2009-01-24 Il est proposé par Réal Marcotte appuyé par Marielle Denis et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter l'offre de services professionnels en architecture du 13 novembre 2008 de l'architecte Josée Harvey pour l'étude et la conception des plans et devis du garage en bureaux municipaux pour la somme de 14 450\$.

ADOPTÉE

25. Renouvellement contrat d'entretien PG Govern

2009-01-25 Il est proposé par Yvon Bourassa appuyé par Suzanne Béland et résolu à l'unanimité des conseillers de renouveler le contrat d'entretien et de soutien des applications CESA pour la somme de 5 745 plus taxes.

ADOPTÉE

25. Avis de motion pour nommer les chemins dans le secteur nord du lac Brûlé

2009-01-26 Jacques Champagne donne avis de motion que lors de la prochaine assemblée, ou lors de toute assemblée subséquente, le conseil municipal étudiera et adoptera, s'il y a lieu, un règlement pour nommer les chemins dans le secteur Nord du lac Brûlé

ADOPTÉE

27. Association des chefs en sécurité incendie du Québec –Adhésion 2009

2009-01-27 Il est proposé par Marielle Denis, appuyé par Jacques Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers (5), que le conseil de la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables adhère à l' Association des chefs en sécurité incendie du Québec pour l'année 2009 pour un montant de 208.82, taxes incluses.

ADOPTÉE

26. Société d'habitation du Québec –Rapport d'approbation Budget 2009

2009-01-28 Il est proposé par Marielle Denis, appuyé par Jacques Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers (5), que le conseil de la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables accepte le rapport d'approbation budget 2009 de la Société Habitation du Québec

ADOPTÉE

27. Demande de services d'aqueduc et d'égout

2009-01-29 Il est proposé par Réal Marcotte appuyé par Jacques Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers (5), que le conseil de la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables accepte la demande de M. Julien Gauthier de se raccorder aux services d'aqueduc et d'égout de la municipalité à condition que les plans soient préparés par une firme d'ingénieur.

ADOPTÉE

28. Demande de M. Sylvain Gagnon –Usage agricole dans la zone du Lac Missionnaire

2009-01-30 Il est proposé par Yvon Bourassa, appuyé par Réal Marcotte et résolu à l'unanimité des conseillers (5), que le conseil de la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables renvoie la demande de M. Sylvain Gagnon au comité consultatif d'urbanisme pour étude et recommandation

ADOPTÉE

31. Programme de soutien aux installations sportives et récréatives

2009-01-31 Il est proposé par Yvon Bourassa appuyé par Réal Marcotte et résolu à l'unanimité des conseillers (5) d'appuyer la demande d'aide financière du comité de loisirs auprès du Fonds pour le développement du sport et de l'activité sportive.

ADOPTÉE

Période de question – Parole à l'assemblée

Début : 8h37

Fin : 9h05

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS

(Article 961, Code Municipal du Québec)

Je soussigné, Michel Désaulniers, Directeur général & Secrétaire-trésorier de la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables, certifie que la municipalité dispose des crédits suffisants pour les fins auxquelles les dépenses sont listées, approuvées et ou projetées par le conseil municipal.

M. Michel Désaulniers
Directeur Général et secrétaire-trésorier

32 Varia

a) Chemin Ste-Marie

2009-01-032 Il est proposé par Jacques Champagne appuyé par Réal Marcotte d’informer par écrit l’entrepreneur Fernand Benoit de la nécessité d’entretenir les chemins aussi bien que les entreprises St-Ubalde, notamment en déneigeant tôt le matin pour permettre aux travailleurs de circuler et d’étendre suffisamment de sable à chaque bordée de neige.

ADOPTÉE

b) Trottoir

2009-01-033 Il est proposé par Yvon Bourassa appuyé par Jacques Champagne d’informer l’entrepreneur Les entreprises Francois Fugère de déneiger les trottoirs à chaque bordée de neige pour permettre au piéton de circuler en toute sécurité.

ADOPTÉE

c) Chemin de la traverse

Informé l’entrepreneur de la mauvaise qualité de l’entretien

d) Bibliothèque

2009-01-034 Il est proposé par Yvon Bourassa appuyé par Marielle Denis d’entreprendre les démarches en vue de nommer la bibliothèque Rita Brouillette

ADOPTÉE

e) Eau de la salle Communautaire de Hervey Jonction

2009-01-035 Il est proposé par Jacques Champagne appuyé par Yvon Bourassa que la municipalité étudie la possibilité de faire un puits artésien à la salle communautaire d’Hervey-Jonction en vue de corriger le problème de manque d’eau lors de grand rassemblement.

ADOPTÉE

33. Levée de l’assemblée

2009-01-036 Les sujets à l’ordre du jour ayant tous été épuisés, il est proposé par Yvon Bourassa appuyé par Réal Marcotte et résolu à l’unanimité des conseillers (5), que la séance soit levée à 21h10

ADOPTÉE

M. Marius St-Amant
Maire

M. Michel Désaulniers
Directeur Général et
secrétaire-trésorier